

Ontario

	{ Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations.	95,000 00
98	{ Toronto—Versement sur l'achat de l'arsenal, aménagement et assurance—Entreprise adjugée.	44,100 00
	{ Toronto, édifices publics—Quotepart du gouvernement sur les frais des améliorations locales.	2,400 00

Colombie-Britannique

	{ Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations.	25,000 00
102	{ Vancouver—Arsenal—Versement sur achat.	14,000 00
	{ Vancouver, édifice public—Intérêt annuel à 5 p. 100 sur hypothèque de \$400,000.	20,000 00

Manitoba

99	Edifices publics fédéraux—Changements et améliorations.	15,000 00
----	---	-----------

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15)

(Bills privés)

Le Bill No 11, Loi sur la *Prudential Trust Company*, à responsabilité limitée, est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés et publics;

Le comité des Subsidés reprend le cours de ses délibérations.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

XVII—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Saskatchewan

100	{ Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations.	22,500 00
	{ Régina—Arsenal—Versement sur prix d'achat et assurance	31,000 00

Alberta

	{ Edifices publics fédéraux—Améliorations et réparations.	15,000 00
101	{ Edmonton—Quote-part du gouvernement des améliorations locales.	1,160 00
	{ Edmonton—Tracteur pour service des postes.	1,600 00

Généralités

	{ Fermes expérimentales—Remplacements, réparations et améliorations.	22,500 00
	{ Drapeaux pour les édifices publics fédéraux.	3,500 00
103	{ Edifices militaires—Rép., aménag. et agrandissement.	10,000 00